**Rapport financier**

*L’association présente ses comptes pour l’exercice 2023-2024.*

*Les comptes ont été clôturés le 31mars 2024.*

*Comme à l’accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.*

*Méthode :*

*Il est rappelé que la comptabilité est tenue selon la méthode dite « d’encaissement-décaissement ». Il a été procédé à un rapprochement bancaire permettant d’établir la correspondance entre les comptes de charges et de produits et les enregistrements bancaires.*

*Le bilan se résume à l’inventaire des réserves.*

*Le président et moi-même, nous avons validé les comptes présentés.*

*Le rapport financier évoque successivement :*

* *les résultats de la gestion de l’exercice 2023-2024,*
* *la situation patrimoniale de l’association au 31 mars 2024,*
* *la proposition d’affectation du résultat de l’exercice.*

*1-Les résultats de la gestion de l’exercice 2023-2024,*

*Pour cet exercice, les charges s’élèvent à 2560 euros et les recettes de 2 060 euros sont équivalentes à celles de l’exercice précédent.*

*Il se dégage un déficit de 500 euros générant une dégradation de la trésorerie d’un égal montant, soit une baisse de 7 % par rapport à 2023 pour des liquidités qui s’élèvent à 6 470 euros.*

*Il reste donc en trésorerie 6470 euros.*

*Parmi les causes liées à cette détérioration, il faut citer :*

*-la mise en service pour la 1ère fois de la gestion informatisée et de son site « hébergement », soit 416 euros,*

*-le report sur 2024 de la cotisation due au titre de 2023 à l’association « Balez », soit 50 euros,*

*Parmi les autres charges reconduites en 2023-2024 et représentant 75 % du total des charges, je relève par ordre décroissant d’importance :*

*-les frais d’impression du journal Samothrace et des flyers pour 932 euros,*

*-le coût des spectacles de la fête des voisins 2023 et des travaux d’écriture en vue de la future exposition sur Antigone pour 476 euros,*

*-le versement des cotisations aux associations de quartier ‘(associations : Antibruit, CCCQM, ADRA, Balez) pour 190 euros,*

*-la prime d’assurance et les services bancaires et PTT pour 195 euros ;*

*-les pots de l’amitié et de la fête des voisins pour 123 euros.*

*A été acquis aussi sur cet exercice pour 178 euros, du petit ‘équipement pour installer la bibliothèque dans les 2 parkings.*

*2-La situation patrimoniale de l’association au 31mars 2024,*

*Elle se résume aux fonds propres nets correspondant au montant des disponibilités bancaires, soit 6 486 euros.*

*Sont mis à votre disposition le compte de résultat et le bilan afférent à cet exercice.*

*3- La proposition d’affectation du résultat de l’exercice.*

Le président rappelle que les comptes ont été tenus à la disposition des adhérents, au siège pendant les 15 jours précédant l’assemblée.

A la suite de cet exposé, il est soumis à votre vote, les résolutions habituelles relatives à

* l’approbation des comptes,
* au quitus de gestion,
* et à l’affectation du résultat au report à nouveau.